

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

· Nom du produit : **Acétone**

· Code du produit : 1030183 & 1030213

· Producteur/fournisseur :

Reactolab SA

Au Verney 1

CH-1077 Servion

Email : info@reactolab.ch

Tel. +41 (0)21 903 32 32

Fax +41 (0)21 903 31 67

· Service chargé des renseignements : Département sécurité produit

· Renseignements en cas d'urgence :

Centre Suisse d'Information Toxicologique

Freiestrasse 16

CH-8030 ZÜRICH

Tél.: +41 (0)1 251 51 51

Tél.: +41 (0)44 251 66 66

Fax : +41 (0)44 252 88 33

Numéro de cas d'urgence national: 145

2. COMPOSITION - INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Caractéristiques chimiques : solvant organique (liquide incolore, d'odeur caractéristique).

Nom du produit: Acétone

Synonymes: diméthylcétone, 2-propanone, propan-2-one et bêta-cétopropane

· No CAS Désignation : 67-64-1 acétone

· Code(s) d'identification

· No CE (EINECS) : 200-662-2

· No Index CE : 606-001-00-8

· No FEMA : 3326

Formule moléculaire: C₃H₆O

Masse molaire : 58.08 g/mol

Acétone

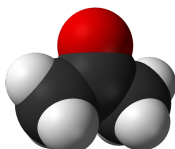
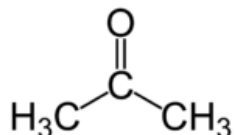
malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

Formule semi-développée et représentation 3D de l'acétone :



3. IDENTIFICATIONS DES DANGERS

Principaux dangers (directive 1999/45/CE) :



Xi : Irritant

F : Facilement inflammable

Selon les nouveaux pictogrammes de danger (SGH) :

**• Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement :**

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases de risque :

R 11 Facilement inflammable.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils de prudence :

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement consulter un ophtalmologiste.

S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

4. PREMIERS SECOURS

• Indications générales :

Amener les sujets à l'air frais

Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

• après inhalation :

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

• après contact avec la peau :

Laver à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

• après contact avec les yeux :

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières 15 minutes. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

• après ingestion :

Ne pas faire vomir.

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

Faire absorber du charbon médicinal.

• Indications destinées au médecin :

Des contacts prolongés ou répétés peuvent provoquer des dermatoses.

Provoque une dépression du système nerveux central.

• Les symptômes suivants peuvent apparaître :

Migraine

Vertiges

Etat maladif

Perte de connaissance

Sécheresse cutanée.

Irritations des muqueuses

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE - PREVENTION DES EXPLOSIONS ET DES INCENDIES

• Moyens d'extinction:

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

• Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :

Jet d'eau à grand débit.

• Dangers particuliers dus au produit, à ses produits de combustion ou aux gaz dégagés :

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Monoxyde de carbone (CO)

Peut former des mélanges explosifs gaz-air.

• Equipement spécial de sécurité :

Porter un vêtement de protection totale.

Porter un appareil de respiration (ARI) indépendant de l'air ambiant.

• Autres indications

Rafraîchir les emballages dangereux en pulvérisant de l'eau.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

• Les précautions individuelles:

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

• Mesures pour la protection de l'environnement :

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans l'eau de ruissellement ni dans les nappes d'eau souterraines.

Empêcher le liquide de se répandre en surface (par exemple, par endiguement ou par barrage anti-pollution).

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

• Méthodes de nettoyage/récupération :

Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.

Recueillir les résiduels liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

7. PRECAUTION DE MANIPULATION, D'EMPLOI ET DE STOCKAGE

Manipulation :

• Précautions à prendre pour la manipulation:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).

Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.

Eviter le dégagement d'aérosols.

• Préventions des incendies et des explosions:



Tenir à l'abri de sources d'inflammation - ne pas fumer.

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Prendre des mesures contre une charge électrostatique.

Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle.

Risque d'explosion en cas d'introduction du liquide dans la canalisation.

Stockage :

• Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Ne stocker que dans un secteur à l'épreuve des explosions.

Prévoir des sols résistant aux solvants.

Matériau approprié pour réservoirs et conduites: Polyéthylène haut densité

Matériau approprié pour réservoirs et conduites: PTFE

Matériau approprié pour réservoirs et conduites : l'acier fin.

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

• Indications concernant le stockage commun :

Ne pas stocker avec des produits oxydants ou acides.

• Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des emballages bien fermés.

Tenir les réservoirs hermétiquement fermés.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

8. PROCEDURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION DES TRAVAILLEURS ET CARACTERISTIQUES DES EPI

• Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

• Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par poste de travail :

67-64-1 Acétone

VME (Suisse)

Valeur momentanée: 2400 mg/m³, 1000 ppm

Valeur à long terme: 1200 mg/m³, 500 ppm

• Indications complémentaires :

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• Equipement de protection individuel :

• Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Prévoir une douche d'oeil sur le lieu de travail.

• Protection respiratoire :

Non nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

En cas de vapeur / aérosol utiliser un appareil de protection respiratoire.

Filtre à gaz AX.

• Protection des mains : Gants résistant aux solvants.

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

• Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés :

Temps perméable \geq 4 heures

Gants en butylchaoutchouc - Butyl (0.5 mm).

Référence: GESTIS base de données de substances (www.hvbg.de/d/bia/fac/ges/gestis.htm)

• Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:

Gants en tissu épais.

Gants en cuir.

Gants en caoutchouc naturel/latex naturel - NR.

Gants en polychloroprène - CR.

Gants en caoutchouc nitrile/latex nitrile - NBR.

Gants en caoutchouc fluoré - FKM.

Gants en chlorure de polyvinyle - PVC.

Référence: GESTIS base de données de substances (www.hvbg.de/d/bia/fac/ges/gestis.htm)• **Protection des yeux** : Lunettes de protection hermétiques.• **Protection du corps** : Vêtement de protection résistant aux solvants.

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

• Indications générales.

Forme : liquide

Couleur : incolore

Odeur : fruitée

• Modification d'état

Point de fusion : -95°C (DIN 51761)

Point d'ébullition : 55,6-56,6°C (ASTM D 1078)

• **Point d'éclair** : -18°C (DIN 51755)• **Température d'inflammation** : 435°C (DIN 51794)• **Danger d'explosion** : Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.

• Limites d'explosion :

inférieure : 2,5 Vol %

supérieure : 13,0 Vol %

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

• Pression de vapeur à 20°C :	240 hPa (DIN 51754)
• Densité à 20°C :	0,791 g/cm ³ (ASTMD4052-86)
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau à 20°C :	790 g/l
• Valeur du pH :	
Indice de réfraction (20°C) à 20°C :	1,3588
• Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	- 0,24 log POW
• Viscosité :	
dynamique à 20°C :	0,33 mPas (DIN 51550)

10. STABILITE ET REACTIVITE DU PRODUIT

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.
- **Réactions dangereuses:**
Réactions aux acides fortes et aux agents d'oxydation.
- **Produits de décomposition dangereux :**
Gaz/vapeurs inflammables.
Gaz/vapeurs irritants

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- **Toxicité aiguë :**
- **Valeurs LD/LC500 déterminantes pour la classification :**
Oral LD50 5800 mg/kg (rat)
Dermique LD50 20000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire LC50/4h 76 mg/l (rat)
- **Effet primaire d'irritation :**
- **de la peau :** Peut dégraisser et irriter la peau a l'usage prolonge ou répétitif.
- **des yeux :** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

• Toxicité subaiguë à chronique :

En cas d'exposition prolongée ou répétée, peut être gravement nocif pour la peau.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

• Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Le produit est facilement biodégradable.

91%/28d

• Comportement dans des compartiments de l'environnement :

• Mobilité et potentiel de bio-accumulation :

Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable.

$\log P(o/w) < 1$

• Effets écotoxiques :

• Toxicité aquatique :

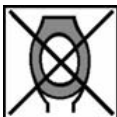
EC5/16h 1700 mg/l (Pseudomonas putida)

EC50/48h 12600 mg/l (Daphnia magna)

LC50/96h 8300 mg/l (bluegill sunfish)

• Remarque : N'est pas nocif pour les organismes d'eau.

• Indications générales :



Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation.

13. CONSIDERATION RELATIVE A L'ELIMINATION

• Produit :

• Recommandation :



Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Si possible récupérer ou recycler. Sinon : Incinération pour déchets toxiques.

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

• Emballages non nettoyés :**• Recommandation :**

Les emballages non nettoyés peuvent contenir des mélanges explosifs gaz-air.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

• Produit de nettoyage recommandé :

Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14. INFORMATIONS RELATIVE AU TRANSPORT

• Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

• **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :** 3 Matières liquides inflammables.

• **Indice Kemler :** 33

• **No ONU :** 1090

• **Groupe d'emballage :** II

• **Désignation du produit :** 1090 ACÉTONE

• Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :

• **Classe IMDG :** 3

• **No ONU :** 1090

• **Label :** 3

• **Groupe d'emballage :** II

• **No EMS :** F-E,S-D

• **Désignation technique exacte :** ACETONE

• Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

• **Classe ICAO/IATA :** 3

• **No ID ONU :** 1090

• **Label :** 3

• **Groupe d'emballage :** II

• **Désignation technique exacte :** ACETONE

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

• Indications complémentaires de transport :

Fiche de transport pour le transport routier :

Numéro : 1008

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• Marquage selon les directives CEE :

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les produits dangereux.

• Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi : Irritant

F : Facilement inflammable

Selon les nouveaux pictogrammes de danger (SGH) :



Phrases de risque (phrases R) :

R 11 Facilement inflammable.

R 36 Irritant pour les yeux.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Conseils de prudence (phrases S) :

S2 Conserver hors de portée des enfants.

S9 Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles. Ne pas fumer.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement consulter un ophtalmologiste.

S33 Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

S46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Acétone

malumiere N°: 1-010210

Date de création : 1 février 2010

Version 1 par sammy@malumiere.ch

Date de révision : 4 février 2010

• Prescriptions nationales :

Législation de toxicité Suisse :

N°-OFSP/N°-TED : G

Classe de toxicité : 5

• Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM):

Les seuils quantitatifs selon l'Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM) doivent être respectés.

• Classe de pollution des eaux :

Classe de pollution des eaux WGK 1 (selon liste, D) : peu polluant

Classe de pollution des eaux PN4 (selon liste, CH) : en général, aucune mise en danger de l'eau

16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétés comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.